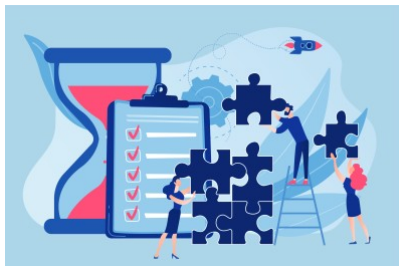

Programme de Formation

MA14 - Les achats innovants



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 08/06/2026

fin 09/06/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Directeur et responsable de la commande publique, directeur et responsable des achats, directeur et responsable des marchés publics, acheteur, gestionnaire des marchés publics, juriste



Objectifs pédagogiques

- Connaître les processus d'achat innovant
- Savoir mettre en place un achat innovant
- Promouvoir les offres innovantes



Description

1. Le cadre juridique des marchés publics innovants

Le code de la commande publique

Le décret 2021-1634 du 13 décembre 2021

Le guide de l'achat public innovant de l'OECP

2. Le périmètre de l'achat public innovant

Définition de l'innovation en général et dans le cadre de la commande publique

La technique permettant de déterminer si un achat public est innovant

Exemples d'achats innovants



3. Les techniques innovantes de définition du besoin

Le sourcing

Présentation du cadre réglementaire

Les gains attendus

Les différentes techniques de sourcing

La méthodologie à mettre en oeuvre et les précautions indispensables

Le hackathon

Définition et conditions de mise en oeuvre

Le contenu du règlement de l'hackathon : conditions de participation, modalités de sélection, montant des primes, droit de propriété intellectuelle des productions issues de l'hackathon

La définition fonctionnelle du besoin

La différence entre spécifications fonctionnelles et spécifications techniques

L'analyse fonctionnelle du besoin dans le processus achat

Cas d'utilisation

4. Promouvoir les offres innovantes

Promouvoir les variantes

Définition

Les conditions de présentation des variantes

La possibilité pour l'acheteur d'imposer la présentation de variantes

Les conditions d'analyse des variantes

Introduire le critère innovation dans les critères d'analyse des offres

Choisir l'offre la plus performante

Le coût complet

Le cycle de vie

5. Faciliter l'accès aux marchés publics des entreprises innovantes

La mise en oeuvre de l'allotissement

Proposer des délais de remise d'offre appropriés

Limiter et encadrer les exigences en terme de candidature

La facilitation de présentation des candidatures pour les PME.

L'expérimentation permettant aux acheteurs de passer des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour leurs achats innovants

- Les conditions pour bénéficier de l'expérimentation
- Le seuil des 100 000€
- Les obligations de l'acheteur

6. Utiliser des procédures et des techniques d'achat propices à l'innovation

La procédure avec négociation

Présentation des cas d'utilisation et des conditions de mise en oeuvre.

La nécessité de déterminer des objectifs de négociation ainsi que des marges de manœuvre
Assurer la traçabilité et la transparence de la procédure tout en garantissant le secret des offres

Le dialogue compétitif

Présentation des cas d'utilisation et des conditions de mise en œuvre
Discuter n'est pas négocier
Le respect des règles de déontologie

Le partenariat d'innovation

Définition de la procédure
L'économie du marché de partenariat innovation
La question de la détermination de la durée du marché de partenariat
La procédure de passation du marché de partenariat d'innovation
Les Achats Publics Avant Commercialisation (APAC), et le Partenariat Public d'Innovation (PPI)

Le concours

Le système d'acquisition dynamique

7. Définition des clauses de financement et un suivi d'exécution adapté à l'achat innovant

Le régime particulier des avances : les marges de manœuvre de l'acheteur pour faciliter le financement des marchés
Les primes à l'innovation : quels montants prévoir et sous quelles conditions
La prise en compte de l'innovation en cours d'exécution du contrat
Le cas du CCAG-MI (Marchés Industriels) : rappel des clauses importantes
Le partage des résultats
Les revues de contrat et le pilotage contractuel



Prérequis

Connaître les bases de la commande publique



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situations tirées du vécu des apprenants ainsi que la mise en œuvre de cas pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences
Cas pratiques
Tour de table
Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.